

BUREAU DU CTS

SEANCE DU 4 Juin 2024

Synthèse de la réunion du 4 juin entre le DG de l'ARS et les présidents de CTS de l'Ile de France

Le nouveau Directeur général de l'ARS, Denis ROBIN, a réuni le 4 juin en soirée les huit présidents de CTS de l'Ile de France.

Nous avons préparé cette réunion par une séance du bureau puis du CTS dont le relevé de décisions a été diffusé le 30 mai et transmis à la direction générale de l'ARS le 2 juin.

Cet échange du 4 a porté principalement sur les missions des CTS, leur périmètre géographique et leur composition. Rappelons à ce propos que la proposition de loi, donc d'origine parlementaire, déposée par Frédéric VALLETOUX, alors député, entendait accroître les missions des CTS mais que cette démarche a fait l'objet d'amendements d'origine gouvernementale qui en ont sensiblement réduit la portée.

Plusieurs constats ressortent de cet échange avec Denis ROBIN que l'on peut synthétiser ainsi.

Tout d'abord le volet santé du CNR a notamment modifié le mode de fonctionnement des CTS en les faisant force de propositions sur des projets concrets, applicables d'ailleurs à l'échelon infra départemental. Ceci, selon Denis ROBIN, pourrait être pérennisé par la création d'une enveloppe budgétaire à disposition des CTS, au titre de la réalisation de projets territoriaux.

A propos du périmètre géographique, l'échelon départemental, là où il est en vigueur et ce qui est notre cas, devrait être maintenu mais complété dans l'optique d'un rapprochement avec le "terrain", par la nomination de "correspondants locaux" à l'échelle des infra territoires qui auront été retenus in fine.

Les CTS enfin pourraient faire appel à des experts extérieurs, ce que nous faisons en Val de Marne depuis octobre 2022 au titre du CNR santé puis de notre contribution au PRS.

Ces propositions seront présentées par Denis ROBIN lors d'une réunion qui rassemblera, autour du ministre, les DG des ARS, en vue d'une éventuelle mise en œuvre par voie réglementaire et donc décrets d'application de la loi du 27 décembre 2023.